

Conseil communautaire

Le 06 septembre de 18h00 à 20h00

La prochaine réunion du conseil communautaire des Gorges de l'Ardèche se tient à la salle des fêtes d'Orgnac-l'Aven à 18h.

L'entrée est libre et gratuite, dans la limite des places disponibles.

Ordre du jour :

CULTURE

- Lecture publique : Intervention de Sylvie SACHDEVA, directrice de la Bibliothèque Départementale

DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

- Economie
 - Convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Ardèche Méridionale (MDEF)
 - Appel à contribution 2022 de la Maison De l'Emploi et de la Formation (MDEF)
 - Participation au financement d'une étude pour un nouveau modèle juridique et économique pour la Maison de la Saisonnalité
- Planification : Instauration du droit de préemption urbain sur la commune de Saint-Maurice-d'Ardèche

RESSOURCES

- Ressources Humaines : Modification de postes
- Finances : Décision modificative N°2 au budget annexe mobilités

ENVIRONNEMENT

- Espaces Naturels : Approbation de la modification des statuts du syndicat AB Cèze

ENFANCE -JEUNESSE

- Demande de subvention au Département pour soutenir l'action jeunesse
- Convention pour des locaux avec la mairie de Ruoms

Questions diverses et informations

Commune(s)
Orgnac-l'Aven

[Afficher la carte](#)

46.603354, 1.8883335